



LA NEWSLETTER DU FRET

L'univers du transport par

Supply Chain
MAGAZINE



N°151
29 juin 2017

Pourquoi Vingeanne Transports a choisi le GNV

C'est pour répondre à une consultation lancée par Palet System, le réseau de distribution du groupement Astre, que Vingeanne Transports (Longeau, dans le 52) s'est doté d'un tracteur Iveco NP400 mixte GNL/GNLC. Basé chez sa filiale PLF International à Combs-la-Ville, le tracteur assure la distribution dans le département de l'Essonne pour le compte de Palet System la journée et effectue des rotations de nuit en aller-retour entre la Seine et Marne et la Haute-Marne. L'exploitation d'un véhicule propre était la condition pour répondre à la consultation lancée par Astre. Par ailleurs, la société a décidé d'investir pour développer l'activité de location dédiée. Thierry Prodhon et Jean-Luc Henry, respectivement Directeur commercial et Responsable des investissements du matériel roulant, ont défendu le projet en comité de direction calculé en main et projection dans le temps. « C'est un pari sur l'avenir que nous avons pris avec néanmoins un risque à demi mesuré puisque nous n'avons aucune vision quant à la valeur de revente sur le marché de l'occasion. Je dis « à demi mesuré » puisque nous avons juste estimé ce paramètre, alors que dans le cas d'un véhicule diesel, nous négocions généralement le prix de rachat lors de l'acquisition. Il reste donc une inconnue à l'équation » indique Thierry Prodhon avant de poursuivre : « les premières analyses s'avèrent positives et corroborent les différentes études que nous avons menées en amont. Ce challenge expérimental s'annonce positif et nous réfléchissons déjà à l'acquisition d'autres tracteurs sur des trafics similaires mais sur des lignes bien spécifiques pour le moment puisqu'il existe actuellement un bémol quant au maillage du territoire en stations de ravitaillement en gaz ». Transports Vingeanne inclut l'hypothèse d'une station dans ses réflexions et investissements prévus pour l'année prochaine. Si les conditions sont réunies, elle pourrait être installée dans son nouveau centre de cross-dock, en bordure de l'A31 (sortie Langres) et, idéalement, être ouverte à d'autres transporteurs. Si le premier camion GNV a été financé en propre par la société (signataire de la Charte CO2), elle ne s'interdit pas de regarder les aides qu'elle pourrait obtenir pour en acquérir d'autres. Cette démarche complète les actions déjà entreprises pour l'optimisation de son activité, y compris sur le plan environnemental : gestion des kilomètres à vide, optimisation du chargement et des tournées, formation à l'éco-conduite et gestion des consommations, investissement dans du matériel répondant aux dernières normes Euro... Prochaine étape : l'obtention du Label Objectif CO2 à l'échéance 2018.



SLG